4.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de $3,597.29, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

5.—(29392) Soumis un rapport de l'architecte Payette, au sujet des travaux de fondations à la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de la somme de $817.52 à M. l'architecte Payette, ladite somme étant la balance des services professionnels rendus re construction des fondations de la Bibliothèque.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser l'achat de M. J. H. Kent, au coût de $125, de la collection des Almanachs des Adresses de Montréal, pour la période de 1848 à 1911, ladite somme à être imputée sur le crédit de $450 voté par le Conseil le 18 courant pour achat de livres.

7.—(27144) Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, au sujet de l'offre de la "Wedgewood Park Co.", de céder à la Cité certains terrains pour la continuation de la rue Hadley.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De rejeter ladite offre, attendu que la Cité serait obligée par ce fait d'acquérir les lots Nos 4670-200 et 4670-201, tel qu'il appert au rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie.

8.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'expropriation des propriétés des héritiers de feu Alphonse Goyer et de Emmanuel Henrichon, nécessaires à l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges, quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Président du Burcau des Estimateurs pour évaluation.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

9.—(29$406) Soumise une communication de la Ville de Calgary, demandant certains renseignements au sujet de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs, pour fournir les renseignements demandés.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

10.—(29287) Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la résolution du 15 octobre courant, à l'effet de notifier toutes les Compagnies d'Utilités Publiques d'avoir à soumettre promptement des plans montrant quelles sont les traverses qu'elles désirent s'assurer, sur le canal de l'aqueduc, soit rescindée et remplacée par la suivante:

"D'autoriser les Ingénieurs de la Ville à se mettre en communication avec lesdites Compagnies et à s'entendre avec elles, sur ce qui doit être fait, et de faire rapport aux Commisssaires."

4.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating the sum of $3,597.39, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

Commissioner McDonald took his seat.

5.—(29392) Submitted a report from Mr. Payette, Architect, anent the foundations of the Civic Library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Mr. Payette, Architect, be paid the sum of $817.52, said sum being the balance due for his professional services re foundation works at the Civic Library.

Commissioner McDonald left his seat.

His Worship the Mayor left his seat.

Commissioner Hébert was called to the Chair.

His Worship the Mayor resumed his seat.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the purchase from Mr. J. H. Kent, for the price of $125, of the collection of the Montreal Directories for the period extending from 1848 to 1911, said sum to be charged against the appropriation of $450 voted by the Council on the 18th instant, for the purchase of books.

7.—(27144) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, anent the offer from the Wedgewood Park Co. to cede to the City certain pieces of land for the extension of Hadley street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said offer be rejected, inasmuch as the City would have to purchase lots Nos. 4670-200 and 4670-201, as appears by the report of the Superintending Engineer of the Road Department.

8.—Submitted a report from the Law Department, anent the expropriation of the properties belonging to the heirs of the late Alphonse Goyer and Emmanuel Henrichon, required for the widening of Côte des Neiges Road, Mount Royal Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chairman of the Board of Assessors, for a report on the assessed value of said properties.

His Worship the Mayor left his seat and Commissioner Côté was called to the Chair.

9.—(29406) Submitted a communication from the City of Calgary, asking for certain information concerning the City of Montreal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chairman of the Board of Assessors with instructions to furnish such information.

Commissioner McDonald took his seat.

His W orship the Mayor resumed his seat.

10.—(29287) On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution of the 15th October instant, whereby it was decided to notify all public utilities companies to promptly submit plans showing the the crossings which they desire to secure on the canal of the aqueduct be annulled and replaced by the following:

"Resolved: To authorize the City Engineers to communicate with said companies and to arrange with them as to what should be done and report to the Commissioners."